

Bulletin d'information de la ville de Sarralbe

SARRALBE



infos

n°32



DÉCEMBRE 2017

Edito

Madame, Monsieur,

Avec près d'une année de recul depuis la fusion forcée des intercommunalités au 1^{er} janvier 2017 et le rattachement de la ville de Sarralbe à la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences, les inquiétudes que nous avons alors exprimées se confirment peu à peu et se traduisent par des premières données chiffrées :

- une augmentation de la fiscalité,
- une nouvelle taxe : le versement transport acquitté par tout employeur de plus de 11 salariés pour financer les transports en commun à Sarreguemines,
- une mutualisation des services de l'assainissement qui se traduira par une taxe de l'ordre de 2 € le m³ alors qu'elle était de 1,52 € le m³ à Sarralbe,
- le projet d'une taxe sur l'assainissement pluvial alors que cette taxe n'existait pas à Sarralbe,
- le transfert de la lutte contre les inondations à la CASC au 1er janvier 2018 avec la création d'une nouvelle imposition jusqu'à 40 € par habitant,
- une future mutualisation du service de l'eau potable avec une augmentation du prix de l'eau,
- cerise sur le gâteau, le fait d'avoir été absorbé par la CASC oblige la commune de Sarralbe à faire construire 20 % de logements sociaux soit près de 290 logements sous peine de subir de fortes pénalités financières.

Alors que notre municipalité a toujours été très attentive à ne pas augmenter la fiscalité locale et cela depuis 2001, la fiscalité intercommunale va réduire insidieusement et à distance le pouvoir d'achat des contribuables de Sarralbe et en particulier celui des familles et des personnes les plus modestes. A coups de grandes envolées lyriques de mutualisation et de solidarité sur des territoires de plus en plus vastes, ce sont d'abord les bons gestionnaires qui sont pénalisés et la dette de ceux qui ont été les moins vertueux avec l'argent public qui est effacée.

De même, alors que depuis la décentralisation, l'Etat soutenait les efforts d'investissement des communes, à présent on revient à une centralisation très technocratique et ce sont les communes et la ruralité qui doivent participer au redressement des comptes de l'Etat. Ce sont les mêmes qui étaient aux responsabilités de l'Etat depuis une vingtaine d'années qui viennent à présent ponctionner les communes.

L'autonomie financière des collectivités territoriales est de plus en plus une coquille creuse et progressivement on assiste à un transfert des charges et des impositions de l'Etat vers les collectivités locales qui auront au final le mauvais rôle et l'image de mauvais gestionnaires. L'ensemble des collectivités territoriales (régions, départements, communes et intercommunalités) ne représentent qu'une part réduite du déficit national (- 10 %) alors qu'elles financent plus de 60 % de l'investissement public.

A Sarralbe, dans ce contexte très défavorable, 2017 aura encore été une année très active avec la réalisation de nombreux travaux. Parmi ces investissements :

- la requalification de la rue de Strasbourg, l'un des principaux axes d'entrée dans notre commune,
- la rénovation de la rue du maire Charles Wilhelm,
- le remplacement des collecteurs d'assainissement dans la rue du Moulin.

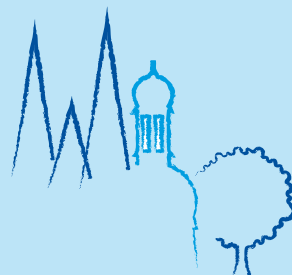
De même, notre programmation culturelle qui est de plus en plus variée connaît un succès grandissant.

Enfin, notre commune vient de se voir attribuer à nouveau le label trois fleurs, pour nos efforts de fleurissement de nos espaces publics et d'amélioration de notre cadre de vie avec en prime un coup de cœur du jury pour Sarralbe.

Fin 2016, notre ville s'était mobilisée et engagée aux côtés de l'entreprise FB2M dans le dossier de reprise de l'outil industriel SECOFAB et d'une partie des emplois. Un an après, la greffe a pris et cette jeune entreprise trouve progressivement ses marques sur le marché.

Toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter de très agréables fêtes de Noël en famille et nos vœux les plus chaleureux pour la nouvelle année.

Pierre Jean DIDOT
Maire de Sarralbe



SARRALBE Infos

Bulletin d'information de la ville
de Sarralbe - N° 32

Décembre 2017

Directeur de la publication : P.J.

DIDOT, Maire

Conception et impression :

Technoprint - Forbach

Dépôt légal à parution

Crédits photos : mairie de

Sarralbe, M-C Becker,

M-P Mourer, H. Clément



La fiscalité directe locale en 2017

Comme les avis d'imposition sont à présent arrivés dans les différents foyers, il est de notre devoir de vous informer des variations des taux des trois taxes «dites ménages», à savoir :

- la taxe d'habitation,
- la taxe foncière sur le bâti,
- la taxe foncière sur le non bâti.

Depuis, la fusion au 1^{er} janvier 2017 de la Communauté des Communes de l'Albe et des Lacs (C.C.A.L.) avec la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences (C.A.S.C.), le conseil municipal se limite à fixer le taux de ces trois taxes. Le volet relatif à la fiscalité des entreprises incombe depuis cette date à la nouvelle C.A.S.C. issue de la fusion. Nos entreprises paient de surcroît une nouvelle participation, le versement transport pour financer les transports en commun à Sarreguemines.

La nouvelle Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences, lors de sa séance communautaire du 2 février 2017 a fixé la nouvelle fiscalité intercommunale comme suit :

	Taux 2016 Ancienne communauté de communes	Taux 2017 CASC Nouvelle communauté d'agglomération
Taxe d'habitation	2,10 %	8,04 %
Taxe sur le foncier bâti	1,30 %	0,219 %
Taxe sur le foncier non bâti	4,19 %	2,99 %

Pour garantir une harmonisation de taux sur le territoire communal, le conseil municipal a décidé d'appliquer le principe de la neutralité fiscale et financière et a voté, lors de sa réunion du 5 avril 2017 les taux ci-après :

	Taux communal 2016	Taux communal 2017
Taxe d'habitation	17,33 %	11,39 %
Taxe sur le foncier bâti	11,41 %	12,49 %
Taxe sur le foncier non bâti	33,79 %	34,99 %

Cette option permet de conserver des taux globaux identiques à ceux en vigueur avant la fusion.

Le tableau ci-dessous fait apparaître de manière mathématique le dispositif de neutralité fiscale et financière.

	Taxe d'habitation		Foncier bâti		Foncier non bâti	
	2016	2017	2016	2017	2016	2017
Commune de Sarralbe	17,33%	11,39%	11,41%	12,49%	33,79%	34,99%
C.C.A.L.	2,10%		1,30%		4,19%	
C.A.S.C.		8,04%		0,219%		2,99%
TOTAL	19,43%	19,43%	12,71%	12,709%	37,98%	37,98%

A noter que la politique d'abattement sur la taxe d'habitation appliquée par la C.A.S.C. est moins favorable que celle qui était en vigueur à Sarralbe et certaines familles seront impactées par cette évolution.

La commune de Sarralbe n'a pas augmenté la fiscalité locale depuis 2001.



Travaux rue de Strasbourg

Après plusieurs mois de travaux, les enrobés définitifs ont été mis en place sur la route de Strasbourg début novembre.

Afin de réduire la vitesse des véhicules, la chaussée a été rétrécie à une largeur de 6 m et des places de stationnement ont été créées tout le long de la voie. Des passages piétons et une piste mixte cyclable/piétons ont été aménagés pour la sécurité de tous les usagers.



Avant



Après



Avant



Après

Un feu tricolore a été implanté à l'angle de la rue des Frères Herbeth. Celui-ci passe automatiquement au rouge lorsque la vitesse d'un véhicule dans la rue de Strasbourg dépasse la vitesse autorisée.

Le traitement paysager qui viendra agrémenter cet axe routier et cette entrée de ville sera finalisé au printemps prochain.





Travaux rue du Maire Charles Wilhelm

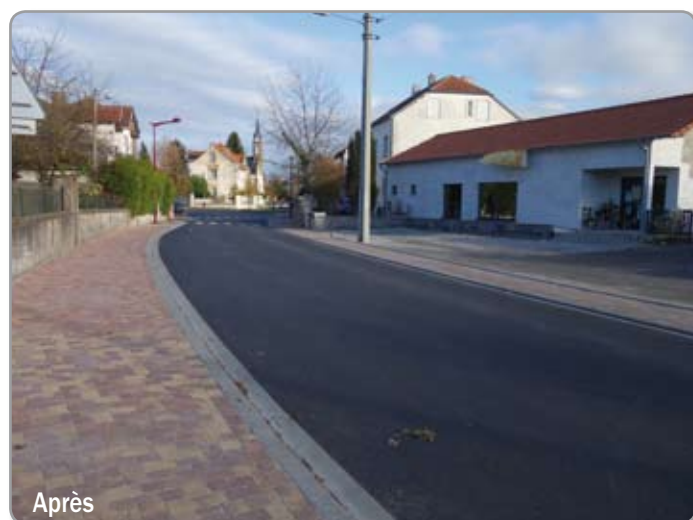
Les travaux de requalification de la rue du Maire Charles Wilhelm dans la section comprise entre la rue des Roses et l'intersection avec la rue Jean Moulin sont achevés.

Cette requalification urbaine et paysagère de la rue a été pensée afin d'affirmer le caractère urbain de cette entrée du centre-ville. L'entreprise ESA TP a procédé à l'enfouissement des réseaux aériens disgracieux tandis que l'entreprise Rauscher a réalisé les travaux d'assainissement et d'aménagement de la voirie.



L'emprise de la chaussée a été réduite à 6 ml (contre 7 ml initialement) pour diminuer la vitesse des véhicules. L'aménagement comprend des cheminements piétons sécurisés aux normes personnes à mobilité réduite, des stationnements dédiés et des espaces verts pour agrémenter et sécuriser la rue.

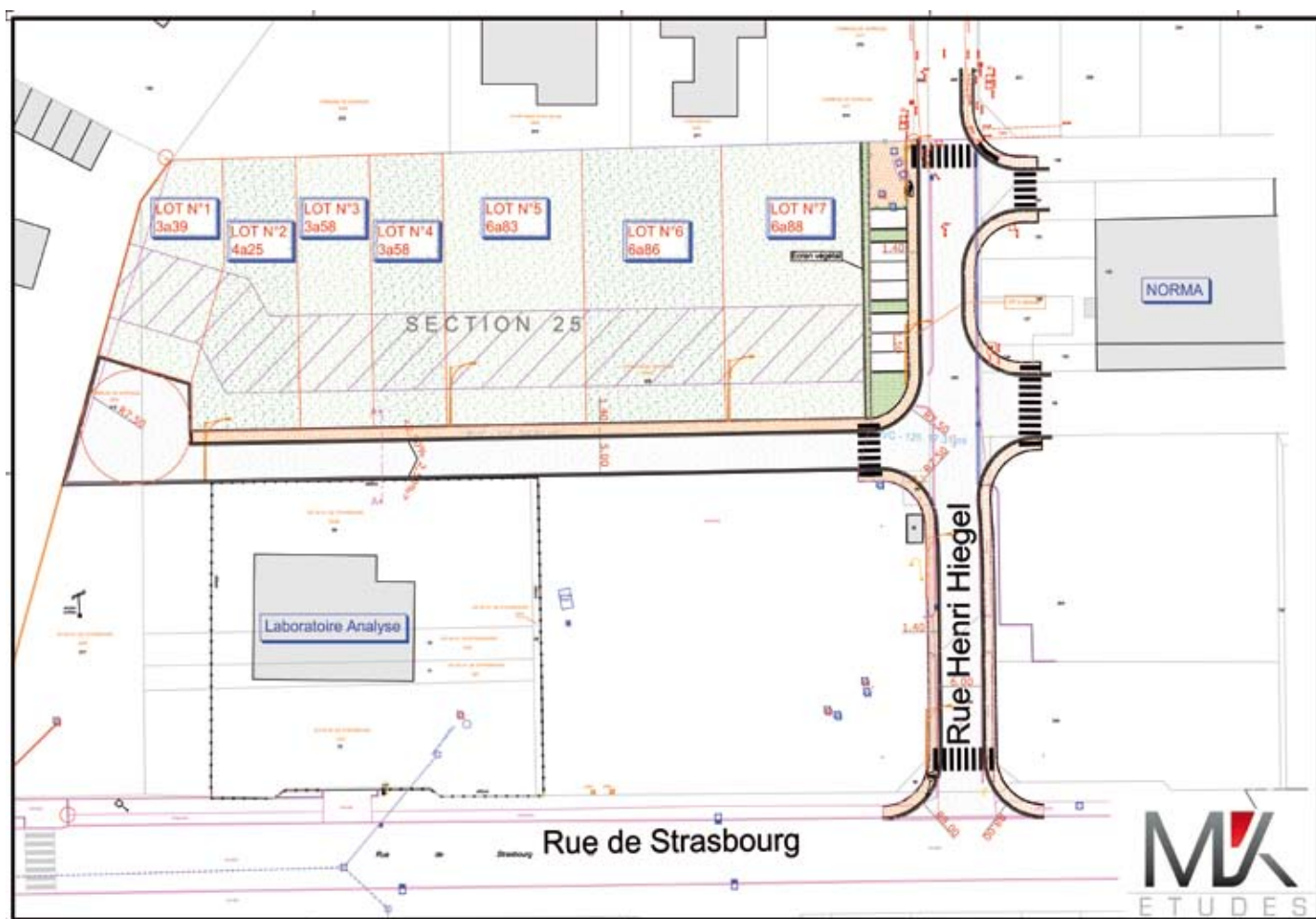
L'ensemble de l'opération avoisine 490 000 € TTC.





Projet d'extension du lotissement «les Tilleuls»

Il est envisagé la création de lots supplémentaires à bâtir sur le terrain en friche situé à côté du magasin Norma, à l'arrière du nouveau laboratoire d'analyses médicales.



Cet espace sera divisé en 2 zones :

- sur l'avant de la parcelle un terrain à bâtir à destination commerciale le long de la rue de Strasbourg sur une superficie d'environ 20 ares,
- à l'arrière de la parcelle, une extension du lotissement actuel « Les Tilleuls » pour créer et viabiliser 7 lots à bâtir supplémentaires, chacun d'une contenance de 3,39 à 6,88 ares.



Système d'assainissement rue du Moulin

Comme annoncé lors de la réunion publique du 23 mars dernier, la commune de Sarralbe a réalisé la mise en conformité du système d'assainissement dans la rue du Moulin et les ruelles adjacentes. Ces travaux, cofinancés par l'agence de l'eau Rhin Meuse et réalisés par l'entreprise RAUSCHER, viennent de s'achever début décembre 2017. Dans la continuité, l'entreprise a débuté les travaux d'aménagement de la voirie. Une nouvelle structure de chaussée sera mise en place.



Dès finalisation des travaux dans la rue du Moulin prévue fin avril, les trottoirs de la rue Georges Clémenceau qui sont en très mauvais état (dalles cassées et soulevées par les racines des arbres, bordurettes cassées...) seront également restructurés. Une réunion publique d'information et de concertation avec les riverains de la rue sera organisée avant le démarrage de ces travaux.





Projet de rénovation de la couverture de la flèche Nord de l'Eglise Saint-Martin

Lors des travaux de réparations provisoires de la couverture en ardoises de la flèche Nord, de nombreux désordres techniques ont été constatés, à savoir :

- le décrochement des ardoises d'arêtiers suite à la corrosion des clous de fixation et au pourrissement du voligeage en bois,
- les risques de chutes d'éléments en pierre de taille descellés par le ravinement de la pluie et du gel.



Au final, des travaux de sécurisation de remise hors d'eau de la couverture et de réfection des jointements des pierres de taille s'avèrent nécessaires et seront programmés dès 2018.





Fréquentation record de l'accueil périscolaire en 2017

La ville de Sarralbe finance chaque année un ensemble de prestations et de services à destination de nos enfants dans le cadre d'une convention passée avec une association spécialisée, disposant d'un personnel formé à cet effet, l'OPAL, et avec le concours de la CAF de la Moselle :

- l'accueil périscolaire, le matin de 7 h 15 à 8 h 30, à midi de 11 h 30 à 13 h 30 et en soirée de 15 h 30 à 18 h 30,
- des activités extra-scolaires, les mercredis, pendant les petites vacances scolaires, le centre aéré en juillet et en août et un séjour mer pendant les vacances estivales.

Sur la durée de la convention, de septembre 2015 à septembre 2018, le coût total des prestations s'élèvera à plus d'un million d'euros dont 461 000 € de participation financière de la commune à laquelle s'ajouteront environ 17 000 € par an pour la prise en charge communale des transports en bus (aller-retour) des écoles vers la structure périscolaire.

Les tarifs sont volontairement modérés sur décision de la commune (avec une subvention communale plus conséquente) pour permettre l'accès aux enfants des familles les plus modestes.

Le prix de l'accueil périscolaire pendant les 2 heures de pause de midi, repas et activités comprises, s'échelonne de 4,10 € à 4,70 € selon le quotient familial alors que dans les communes avoisinantes à l'exemple de Willerwald, Rémering-les-Puttelange, Woustviller et Puttelange-aux-Lacs, ce prix s'élève de 8,10 € à 8,80 €.

En 2017, 336 familles se sont inscrites à ces services, le nombre d'enfants représentant près de 72 % de l'effectif scolaire (contre 64,9 % en 2016).

A midi, ce sont souvent 130 enfants qui prennent un repas.

Sur l'ensemble de l'année 2017 ce sont près de 60 000 heures enfants d'activités qui ont été financées par la commune.

Un bémol, les familles ont accusé le coup de la baisse des aides au temps libre de la CAF les obligeant à faire des choix pour inscrire leurs enfants aux activités proposées pendant les petites vacances scolaires.

Terrasse extérieure périscolaire

A la suite de l'apparition de nombreuses échardes au niveau du platelage bois, présentant un réel danger pour les enfants, la terrasse de la structure d'accueil périscolaire a dû être remplacée pour des raisons de sécurité par un nouveau plancher.

Ces travaux ont été entièrement pris en charge au titre de l'assurance « dommages-ouvrages » que la commune avait souscrite au moment de la construction de la structure d'accueil périscolaire.





Prévention routière à la Maternelle de Sarralbe - Nouvelle piste

L'ancienne piste d'éducation routière a été entièrement renouvelée par la mise en place d'un nouveau revêtement de sol coulé en y intégrant de la signalisation horizontale, pour permettre la formation et l'apprentissage des enfants aux risques routiers, et pour confronter les enfants aux situations qu'ils peuvent rencontrer en qualité de piéton ou de cycliste.



Une cour d'école rénovée à Rech



La cour de l'école élémentaire de Rech a été entièrement réaménagée. Pour la rendre accessible aux personnes à mobilité réduite, une rampe d'accès a été créée dans le talus pour être conforme aux normes en vigueur. Afin d'améliorer la sécurité des enfants, l'entrée de l'école a été déplacée au coin de la cour, en face de la passerelle piétonne. Des équipements ludiques neufs (buts, paniers de basket, jeux tracés au sol) ont été mis en place dans la cour de l'école pour le bonheur des enfants.

Les travaux ont été réalisés par l'entreprise TPHM de Sarreguemines pour un montant avoisinant 181 000 € TTC.





Les bâtiments scolaires

GROUPE SCOLAIRE «ROBERT SCHUMAN»

Les vacances d'été ont été mises à profit pour entreprendre des travaux de sécurisation et de mise aux normes d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite :

- sécurisation des marches d'escaliers,
- pose de mains courantes,
- pose d'un gazon synthétique lesté, autour des arbres de la cour.



La cuisine du groupe scolaire «Robert Schuman» a été intégralement rénovée avec la pose d'un carrelage antidérapant, l'installation d'un éclairage LED et la dotation d'un nouvel équipement de plonge comprenant notamment un lave-vaisselle capable de nettoyer les quelques 150 couverts les jours de forte affluence à la cantine.



ECOLE MATERNELLE «ROBERT SCHUMAN»

Une salle de classe de l'école maternelle a été rafraîchie avec une remise en peinture et l'acquisition d'un mobilier neuf.

La salle de la bibliothèque a été équipée de 4 ordinateurs ainsi que d'un mobilier adapté aux enfants souhaitant s'initier et se familiariser avec un outil informatique.





Les bâtiments scolaires

SÉCURITÉ VIGIPIRATE

Des travaux de sécurisation des enceintes des bâtiments scolaires ont été réalisés dans les écoles de la ville.

Un grillage rigide renforcé a été posé aux entrées des écoles maternelles de Rech et «Robert Schuman».

L'école maternelle «Robert Schuman» et l'école élémentaire de Rech ont été équipées d'un système d'interphonie et de vidéophonie.



Dotation sacs multiflux année 2018

1 ^{er} semestre 2018	2 ^{ème} semestre 2018
jeudi 05 et vendredi 06 avril de 08h30 à 19h00	jeudi 04 et vendredi 05 octobre de 08h30 à 19h00
au complexe sportif, culturel et de loisirs à Sarralbe, rue de la Sarre	

Pour récupérer votre dotation, pensez à vous munir d'un cabas ou d'un panier. N'oubliez pas de présenter votre Sydem'pass !
Pour les personnes nouvellement arrivées dans la commune, se munir d'un justificatif de domicile.

RAPPEL : la dotation remise est prévue pour 6 mois. Nous attirons votre attention sur l'importance de vous déplacer à cette permanence. En cas d'empêchement, vous avez la possibilité de remettre votre Sydem'pass à une personne de votre choix qui pourra ainsi récupérer votre dotation.

NE MANQUEZ PLUS LES DISTRIBUTIONS DE SACS MULTIFLUX !!!!!

Facilitez-vous la vie et abonnez-vous gratuitement au module alerte email sur www.sydeme.fr

Vous serez informé par email des dates de permanence de redotation des sacs multiflux de votre commune (rappel 8 jours avant les dates, ainsi que la veille).



Boulodrome

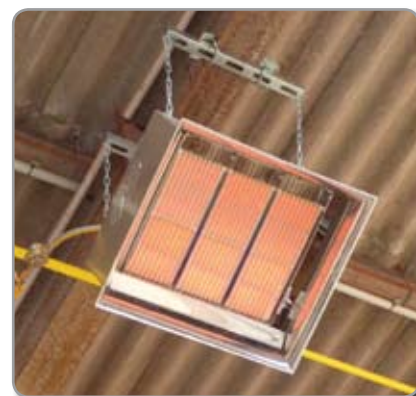
Installation d'un chauffage par panneaux radiants gaz dans le hall de l'aire de pétanque.

Cette nouvelle installation réceptionnée le 19 octobre permet à l'association « LA BOULE ALBENOISE » d'organiser des compétitions durant la période hivernale.

Ce dispositif de chauffage est particulièrement adapté pour les locaux de grande hauteur et permet à l'association de moduler les zones chauffées en fonction de ses besoins.

Basés sur le principe du rayonnement, les tubes radiants émettent un rayonnement qui traverse l'air ambiant et se transforme en chaleur au contact des corps qu'il rencontre.

Puis dans un deuxième temps, l'élévation de température des matériaux (sols, murs) contribue au rayonnement et augmente progressivement la température de l'air ambiant.



Projet d'extension du Club House du Tennis couvert



Le projet d'extension du Club House du Tennis couvert, sollicité par l'association du COS consiste à créer un nouveau local « tisanerie, rangement » de plain pied dans le prolongement de l'actuel local avec la transformation du local existant affecté au rangement, en bureau.



Cette extension sera accompagnée de la mise en conformité de l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite de cet établissement recevant du public, à savoir :

- la création de toilettes mixtes adaptées à tous au rez-de-chaussée,
- la transformation des douches hommes et femmes avec un receveur de plain pied (suppression du seuil),
- la création d'une rampe d'accès avec une pente douce à la terrasse ainsi qu'au Club House,
- la sécurisation de l'escalier (main courante, bande d'éveil...).



Saline du Haras

Cette représentation de la Saline du Haras à la fin du 19^{ème} siècle est un don de la famille Loth. La ville de Sarralbe se trouve située à l'extrémité d'un gisement salifère s'étendant de Nancy à Sarralbe. En 1827, la compagnie De Thon et Dorr démarre l'exploitation industrielle de sel à Salzbronn. Leur succès entraîne la création de 3 nouvelles salines au 19^{ème} siècle :

- la Saline du Haras exploitée de 1843 à 1966
- la Saline Gagnerot et Cie mise en exploitation de 1844 à 1956
- les Salines de Solvay et Cie en service de 1885 à 1947

L'exploitation de «l'or blanc» va assurer la prospérité de la ville pendant près d'un siècle. Les soubresauts économiques du 20^{ème} siècle, l'évolution des techniques et l'accroissement de la concurrence vont entraîner un mouvement progressif de concentration qui signera l'arrêt de l'exploitation des Salines de Sarralbe.



L'histoire de la société industrielle du Haras est indissociable de celle du domaine du Haras créée à Sarralbe en 1700. Le château du Haras fut construit de 1717 à 1721 à la demande de Léopold 1er, duc de Lorraine et de Bar. D'abord consacré à l'élevage des chevaux jusqu'en 1736 puis transformé en exploitation rurale, le domaine participe dès 1843 à l'exploitation du gisement salin présent à Sarralbe. M. Loth Auguste en est le directeur à partir de 1891. M. Loth René lui succède en 1940.

L'exploitation de la saline apparaissant de moins en moins rentable après la seconde guerre mondiale, les responsables décidèrent son arrêt progressif, qui devient définitif à la fin de 1966.

La reconversion des installations avec la fabrication d'articles en polyester armé de fibres de verre débuta dès le mois de juillet 1962. Sous la direction de M. Yves Loth, la nouvelle société industrielle du Haras développe avec succès l'élaboration et la fabrication d'appareils d'éclairage zénithal et de désenfumage en polyester. Servi par des investissements constants, le développement technologique est une priorité permanente de la société et en fait le leader sur le marché national.

En 2015, la famille Loth cède ses parts au groupe SOPREMA qui poursuit l'activité sur le site.



Terrain de football

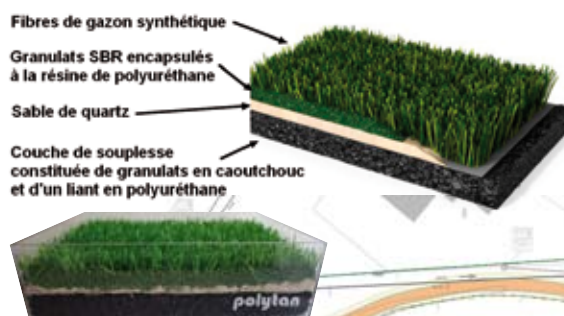
A la demande des clubs sportifs de l'AS Rech et du FC Sarralbe, la commune de Sarralbe a décidé de rénover l'ancien terrain de football en schiste par la reconstruction d'un terrain de football en gazon synthétique.

La maîtrise d'œuvre de l'opération a été confiée au bureau d'études BEREST. Après appel d'offres, le conseil municipal a décidé de confier la réalisation des travaux aux entreprises RAUSCHER (lot infrastructures-gazon synthétique et équipements) et SAG VIGILEC (lot éclairage et équipements) pour un montant respectif de 596 433,32 € H.T. et 85 532,18 € H.T.

Afin de ne pas subir les aléas climatiques de l'hiver, le démarrage des travaux aura lieu au printemps 2018. Le terrain sera opérationnel pour la saison de football 2018/2019.



Conception du système de gazon synthétique



Ce projet est subventionné par :

- Le Département de la Moselle : 120 000 € au titre du contrat 2015-2020 d'Aide Mosellane à l'Investissement des Territoires (AMITER),
- La Région Grand Est : 111 864 € au titre du dispositif « Soutien aux investissements sportifs »,
- Une demande de subvention auprès de la Fédération Française de Football au titre du Fonds d'Aide au Football Amateur est en cours d'instruction depuis juin 2017.





Piscine fermée

Depuis le transfert de compétence, la piscine de Sarralbe est gérée par la CASC et est actuellement fermée pour travaux de mise en conformité pour l'accès aux personnes à mobilité réduite et réparation suite à un décollement du carrelage du bassin. Cette situation pose de sérieux problèmes aux écoles dans le cadre de l'apprentissage du savoir nager scolaire mais également d'organisation des cours d'Eps au collège dont l'emploi du temps est construit avec l'occupation de la piscine. Le fait que la piscine soit fermée désorganise cet enseignement, les enseignants se retrouvant deux après midi dans la semaine avec 100 élèves pour un seul gymnase. Cette situation crée également des problèmes pour le club de natation local qui pour l'instant est accueilli sur le site de Sarreguemines. Mais qu'en est-il réellement ?

Lorsque la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences a constaté les dégâts sur le carrelage du bassin de la piscine de Sarralbe, une réunion a été organisée sur site avec les différentes parties, dont le maître d'œuvre et l'entreprise ayant réalisé les travaux.

Au vu de l'ampleur des travaux de reprise à réaliser, aucun accord amiable n'a pu être trouvé.

La Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences a donc fait jouer la garantie décennale en sollicitant la prise en charge par les assurances.

L'expérience montre que ce type de dossier se termine souvent par la désignation d'un expert judiciaire car les expertises ordonnées par les assureurs des différentes parties sont rarement concordantes.

Aussi, a-t-il été décidé de solliciter directement une expertise judiciaire afin de gagner du temps sur le long terme.

Ce dossier a été examiné une première fois par le tribunal de grande instance de Sarreguemines, mais il est désormais instruit par le tribunal administratif de Strasbourg, jugé au final compétent. L'avocat de la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences a fait une demande en référé afin d'accélérer le processus mais aucun délai n'est à ce jour connu.

L'objectif est de faire réaliser l'expertise au plus vite pour pouvoir engager les travaux sans attendre et remettre le bassin en eau au cours du premier trimestre 2018. Cependant, ce délai demeure incertain car la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences ne maîtrise pas tous les éléments de la procédure.

Onze bacheliers récompensés pour leur résultat au baccalauréat 2017

C'est à l'occasion des festivités du 14 juillet que les bacheliers de Sarralbe ayant décroché la mention « Bien » et « Très bien » ont été mis à l'honneur.

Ces excellents résultats méritent récompense. Ainsi, les membres du conseil municipal ont renouvelé en 2017 leur décision d'attribuer, sur présentation d'une justification des notes obtenues, 100 € pour la mention « Très bien » et 80 € pour la mention « Bien ».

Nous adressons à ces jeunes toutes nos félicitations.





Un nouveau garde forestier

Après 30 années de gestion des forêts communales de Sarralbe, M. François Lukas a demandé et obtenu sa mutation professionnelle à Saint-Avold. Il a quitté la maison forestière pour s'installer à Dieuze, sa commune natale.

Son successeur, M. Jordane Losson a pris ses fonctions au mois d'octobre. Originaire de Creutzwald, le nouvel agent patrimonial a effectué ses études secondaires au Lycée Félix Mayer de Creutzwald sanctionnées par l'obtention du bac S. En 2001, il a suivi des études de médecine à la faculté de médecine de Nancy, puis, de 2003 à 2009, une formation en master 2 en ergonomie dans cette même faculté.

Il a ensuite été employé, après l'obtention de son diplôme, au Centre de gestion de la fonction publique territoriale du Bas-Rhin, en tant que consultant chargé de l'insertion au travail des personnes en situation de handicap ou présentant des inaptitudes dans leur poste de travail. Là, il était chargé d'analyser les postes de travail et d'en diagnostiquer les contraintes afin de trouver des solutions d'adaptation. Il a exercé cette fonction de 2009 à 2011. M. Losson a ensuite entamé



une réorientation professionnelle dans le milieu forestier en suivant une formation au CFPPA de Mirecourt. Il a obtenu un Brevet de Technicien Supérieur en gestion forestière. Il s'est ensuite présenté avec succès au concours de recrutement d'agent patrimonial. Son premier poste à l'ONF l'a conduit sur le triage de Blevaincourt dans le secteur de Contrexéville (Vosges). Il avait en charge la gestion forestière de 6 forêts communales pour un ensemble de 1 400 ha.

Souhaitant se rapprocher de sa famille, M. Losson a demandé et obtenu sa mutation à Sarralbe.

M. Losson n'est pas pour autant un inconnu puisqu'il a habité à Sarralbe pendant 4 ans et qu'il a eu la joie de s'y marier en 2013.

Son épouse Ophélie exerce la profession de chirurgien-dentiste à Sarreguemines. Mme et M. Losson sont les heureux parents d'une fillette de 11 mois prénommée Cassandra.

La petite famille s'est installée dans la maison forestière St Hubert.

Les habitants de Sarralbe se joindront à la municipalité pour souhaiter la bienvenue dans notre commune à Cassandra, Ophélie et Jordane.



L'assainissement

Le service de l'assainissement (eaux usées) est géré dans le cadre d'un budget « annexe » (obligatoire pour les communes de plus de 3 000 habitants), budget indépendant du budget principal de la commune, qui doit être équilibré par ses recettes propres, à savoir la redevance d'assainissement.

La redevance d'assainissement est prélevée sur chaque m³ d'eau potable facturé. Depuis 2010, le montant est figé à 1,52 € / m³ et le produit annuel est de l'ordre de 300 000 €. Cette somme permet d'assurer l'entretien du réseau et des installations ainsi que le traitement des eaux usées par la station d'épuration. Elle permet aussi de faire face aux investissements (remplacement ou renouvellement des canalisations) tout comme au remboursement des emprunts.

UN RETOUR SUR LES 10 DERNIÈRES ANNÉES :

Dépenses communales totales sur 10 ans	5 357 360,18 €
Subventions du département 57	1 512 595,69 €
Subventions de l'Agence de l'Eau Rhin/Meuse	1 551 984,93 €
Reste à charge à la commune	2 292 779,56 €

De plus, la commune a participé au financement de la station d'épuration de Hambach-Willerwald-Sarralbe à hauteur de 1 026 332,76 €. En 10 ans, le budget de l'assainissement de notre commune a mobilisé 3 319 112,32 € sur ses recettes propres pour investir dans la mise aux normes de notre système d'épuration des eaux usées tout en maintenant le montant de la redevance à 1,52 € depuis 2010.

C'est une gestion de terrain au service de l'intérêt collectif qui a permis de remettre à niveau et aux normes notre système d'assainissement.

2017 :

Par décision du Préfet de la Moselle, la Communauté de Communes de l'Albe et des Lacs (C.C.A.L.) a été intégrée à la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences (C.A.S.C.) au 1er janvier dernier. De ce fait, les compétences de la CASC s'imposent sur le territoire de notre ancienne communauté de communes. Toutes les décisions qui s'y rapportent se prennent au niveau de la CASC et non plus au niveau local. La compétence de l'assainissement va être assurée par cette nouvelle intercommunalité.

Pour 2017, aucun programme d'investissement n'avait été programmé dans l'attente du transfert de compétences. Dans l'urgence, il a fallu construire un nouveau collecteur des eaux usées dans la rue du Moulin avant de rénover la chaussée. Pour financer ces travaux d'assainissement, le recours à un emprunt de 400 000 € s'est imposé ce qui génère un remboursement annuel de l'ordre de 24 000 €, somme qui est couverte par les recettes de notre budget annexe, sans nécessiter une augmentation la redevance.

2018 :

Année retenue par la C.A.S.C. pour le transfert de la compétence de l'assainissement collectif.

Une récente étude réalisée par un bureau spécialisé à la demande de la C.A.S.C., laisse apparaître des différences très importantes entre les différents niveaux des redevances prélevées dans les différentes communes.

Sur le principe de la « solidarité », l'idée d'établir sur tout le territoire de la C.A.S.C. une redevance d'assainissement unique dont le niveau prévisionnel serait de l'ordre de 2 €/m³, mènera mathématiquement à une augmentation du prix du m³ d'eau potable pour les habitants de Sarralbe ainsi que d'un certain nombre d'autres communes. Ce sera le prix à payer.

En rappel : la majorité au conseil municipal s'était opposée au transfert à la C.A.S.C. alors que l'opposition municipale s'y était déclarée plus que favorable.





Le prix de l'eau potable

La production et la distribution de l'eau potable constituent le fondement du SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX DE LA REGION DE SARRALBE (S.I.E.R.S.) géré par un Comité de 42 membres (2 délégués par commune), comité présidé depuis 2001 par Jean-Paul SCHMITT.

Le Syndicat des Eaux est en charge de l'entretien des ouvrages (réservoirs, forages, usine de traitement, connexions et réseau principal de distribution). Après mise en concurrence, par délégation de service public, la production de l'eau, la distribution, les branchements, la facturation et la conservation du patrimoine, ont été attribués à VEOLIA pour une durée de 15 années, soit jusqu'en 2024. Le contrat dit « d'affermage » porte tous les détails du service délégué.

Pour une facture modélisée à 120 m³ (consommations au 2^e semestre 2017)

Sur la prochaine facture, le prix de l'eau que chaque abonné trouvera sur sa facture, prendra en compte :

Un élément fixe : l'abonnement pour 6 mois par compteur 21,91 € HT

Des éléments variables (selon les indices) tels que :

La part VEOLIA (exploitant) 20 premiers m ³ = tranche sociale	0,6025 € HT
100 m ³ suivants = tranche normale	1,2687 €
La part SIERS (structures) 20 premiers m ³	0,3360 €
100 m ³ suivants	0,8105 €
Préservation des ressources en eau (taxe)	0,0702 € / m ³
La part communale (redevance d'assainissement)	1,52 € / m ³
Redevance de lutte contre la pollution (Agence de l'eau)	0,35 € / m ³
Fonds de modernisation des réseaux (Agence de l'eau)	0,233 € / m ³
Voies navigables de France	0,0056 € / m ³
Montants auxquels s'ajoute la T.V.A (5,5 ou 10% selon les positions)	

Pour cet abonné type de SARRALBE, le m³ revient donc à 3,9946 € TTC hors abonnement ou à 4,3799 € TTC abonnement pondéré compris.

Il faut noter qu'un prix moyen au m³ consommé, apparaît sur chaque facture. Il est forcément variable en fonction des volumes consommés. A faible consommation, l'incidence du tarif social des 20 premiers m³ tend à la baisse et à l'inverse, à plus forte consommation le tarif unitaire est plus élevé.

A l'avenir, le relèvement à 2 € / m³ de la redevance d'assainissement au niveau de la C.A.S.C. impactera forcément le prix du m³ à la hausse.

Depuis quelques années déjà, le Syndicat des eaux a renforcé sa politique de renouvellement des canalisations principales en raison du vieillissement du réseau qui connaît de nombreuses fuites. L'accent a été mis sur le renouvellement des branchements en partenariat avec VEOLIA, chaque fois qu'un chantier de réseau se développe. L'objectif est la réduction des volumes d'eau perdus lors des ruptures.

En parallèle, la modernisation des structures (construction d'un grand réservoir enterré de 2500 m³ à WITTRING, mise en place de surpresseurs...) a conduit à l'abandon du réservoir de Hilsprich, à la réhabilitation complète de celui d'Ernestviller, à la mise aux normes environnementales de l'usine de traitement de Sarralbe... et pour un avenir proche, la réhabilitation des réservoirs de Neufgrange et de Sarralbe.

Dans le cadre actuel de la loi sur la Nouvelle Organisation Territoriale, le Syndicat des Eaux de la Région de Sarralbe est appelé à intégrer la C.A.S.C. à compter de 2020 pour constituer avec les différents syndicats existants sur le territoire de celle-ci, un énorme service des eaux qui à ce jour pose de nombreuses interrogations : gestion, décisions centralisées, priorités pour tout le grand secteur, prix de l'eau issu de cette nouvelle gestion, prix qui sera probablement uniformisé... ???



Sarralbe : Commune Nature

Initiée en 2011 par la région Alsace, la démarche «Commune Nature» a été reprise par la région Grand Est et l'Agence de l'Eau Rhin Meuse.

Se passer de pesticides :

Cette démarche vise à engager les communes à ne plus utiliser de produits phytosanitaires, notamment les herbicides pour l'entretien des espaces publics. Les enjeux sont multiples ; ils relèvent de la santé publique, de la protection de l'environnement et de l'eau. On sait que ces traitements n'atteignent pas toujours leur cible. Dans certaines circonstances, plus de 75% du produit se dispersent dans l'environnement. On retrouve ainsi ces pesticides, dans l'eau, dans l'air, dans nos maisons, et dans nos organismes !

La loi dite de transition énergétique interdit aux communes depuis le premier janvier 2017 l'utilisation de ces produits dans le traitement des espaces publics. Mais, la Commune de Sarralbe n'a pas attendu ce rappel de la loi et s'est engagée dès 2010, suite à un diagnostic établi par le «Fredon Lorraine», dans la mise en œuvre d'un plan de gestion différenciée de ses espaces publics qui couvrent près de 7 ha.

Aujourd'hui, ces produits ne sont plus utilisés par les services et sont remplacés par des techniques alternatives : désherbage manuel, balayage, entretien mécanique, flamme, paillage naturel ou minéral, enherbement.

Fort logiquement, la Commune a présenté sa candidature au Label «Commune Nature» et à l'issue d'un audit, elle a été labélisée. La remise des distinctions qui s'est déroulée mercredi le 8 novembre 2017 a réuni plus de 65 communes à l'Abbaye des Prémontrés à Pont à Mousson.

On verra donc bientôt dans les entrées de ville sous le panneau ville fleurie apparaître celui de «Commune Nature».

Respect des grands enjeux environnementaux :

Cette reconnaissance officielle traduit aussi les efforts entrepris par la Commune pour mettre en œuvre un programme plus vaste, intégrant les grands enjeux environnementaux.

Rappelons pour mémoire, les travaux d'assainissement qui sont en cours d'achèvement, la création d'une chaufferie bois, la rénovation thermique des bâtiments communaux, la préservation des milieux naturels, les plantations d'arbres, l'entretien des cours d'eau, les actions de sensibilisation à la préservation de la biodiversité.





Label des Villes et Villages Fleuris



Pour contrôler le respect des conditions d'attribution du Label des Villes et Villages Fleuris, le jury régional a effectué son passage dans notre commune au mois de juillet.

Compte tenu des critères définis par le Conseil National, le jury a décidé de maintenir le niveau de label de notre commune.

Le jury a appliqué consciencieusement les critères nationaux de la grille d'évaluation, à savoir la démarche de valorisation, l'animation et la promotion de la démarche, le patrimoine végétal et fleuri, la gestion environnementale et la qualité de l'espace public.

Au terme de sa visite, le jury a décidé du maintien du label TROIS FLEURS à Sarralbe pour une durée de 3 ans. Notre ville a également été honorée par un coup de cœur du jury. Une belle récompense pour les efforts consentis dans le domaine de l'amélioration du cadre de vie de nos concitoyens.

Le coup de cœur du jury a été attribué à Sarralbe mardi le 10 octobre 2017 lors des **Rencontres Régionales** du label Villes et Villages Fleuris qui se sont déroulées à Pont-à-Mousson.





Plantations de tilleuls

La commune a placé la prairie naturelle sous le régime forestier afin de la protéger. Elle a fait creuser également en périphérie un fossé afin d'empêcher l'intrusion d'engins motorisés. Il est certes regrettable d'en arriver là, mais, c'est à ce prix que l'on peut espérer préserver les espaces naturels.

Elle a également planté une quinzaine d'arbres le long de ce talus. Le choix s'est porté sur le tilleul qui occupe une place importante dans l'imaginaire populaire.

C'est un arbre de justice dans l'Est de la France et dans les pays germaniques. On débattait des affaires publiques et on rendait la justice à l'ombre de son feuillage. Symbole de l'amitié et de la fête, le tilleul fut aussi un des arbres choisis en 1792 pour incarner les valeurs de la révolution française.

Arbre chargé de symboles et source de légendes, le tilleul a également été magnifié dans les chansons. On pourra mettre à profit la lecture de cet article pour écouter ou réécouter le magnifique poème de Wilhelm Müller mis en musique par Schubert « Der Lindenbaum ».

Mais, plus prosaïquement, la commune a choisi le tilleul parce que cet arbre a un port magnifique, qu'il supporte la plantation isolée et qu'il est mellifère. Ces arbres viendront donc enrichir la biodiversité déjà fort riche de cet espace naturel remarquable.





Exposition champignons

Un beau travail d'équipe, pour une exposition réussie.

Projetée dès le mois de septembre par la municipalité de Sarralbe, l'exposition de champignons a failli ne pas avoir lieu ; en cause une météo défavorable, un temps trop sec ne favorisant guère la croissance des champignons. Pourtant, dès le début du mois d'octobre, quelques belles ondées ont permis aux champignons de pointer leur chapeau entre les feuilles des sous-bois de nos forêts. Décision fut prise alors d'organiser l'exposition dimanche le 8 octobre sous le préau de l'école Robert Schuman.

Pari risqué, mais pari gagné. Dès l'ouverture de la salle et tout au long de la journée, les visiteurs se sont rendus nombreux à l'exposition. Là, ils ont pu découvrir plus de 210 espèces de champignons provenant des forêts du secteur.

Près de 20 cueilleurs avaient investi dès samedi, différents biotopes afin de garantir une récolte d'une grande diversité d'espèces.

C'est M. Etienne Charles, mycologue, qui a identifié et étiqueté les champignons. Ce travail a été effectué avec minutie et une grande rigueur scientifique.

Les visiteurs ont aussi pu admirer la qualité de la présentation ainsi que la décoration du préau réalisée par les services des espaces verts.

A ce rendez-vous mycologique, on peut aussi associer M. Marcel Fillinger qui a présenté sa belle collection de bois composée de près de 60 essences différentes.

Les organisateurs ont particulièrement apprécié l'attitude des visiteurs qui n'ont pas hésité à venir présenter leurs récoltes de champignons afin de les faire identifier par M. Etienne Charles. Ce dernier, tout au long de la journée, a fait montre d'une belle disponibilité distillant à qui le demandait ses connaissances mycologiques enrichies par plus de 40 ans de pratique.





Les 10 kms de Sarralbe

C'est en 1978 que cet évènement a été organisé pour la première fois. A l'époque : Marc Proust, Jean Guérolde, Guy Schmitt et Bernard Barbiche faisaient partie de l'ASSB (Association sportive, Sarreguemines, Bitché) dont une antenne se trouvait à Sarralbe.

Cette compétition n'ayant plus été organisée pendant plusieurs années, c'est au tour de la MJC de Sarralbe de reprendre le flambeau au début des années 2000. Plus de 15 ans après, c'est le Club Omnisport de Sarralbe avec le soutien financier de la Commune qui remet cette course au goût du jour.

Un beau parcours sélectif qui aura permis de faire découvrir Sarralbe et ses espaces naturels sur les hauteurs de la ville. Une organisation complexe en raison du contexte sécuritaire qui n'a été possible qu'avec le soutien du policier municipal Lionel POPIN, de la gendarmerie, des pompiers et surtout des Présidents de l'AS RECH et du Cos volley qui avaient la charge de la sécurité et de la logistique.

Ce sont plus de 230 coureurs qui se sont élancés le 10 septembre. Une course sympathique aux dires des participants. Un succès pour une première, dû en particulier à nos amis (Seb et Margot) de notre Radio locale : Radio Mélodie qui ont animé la journée.

Enfin la manifestation s'est terminée autour d'un repas préparé par Michèle et Sylvain du foyer de l'Albe : deux figures locales incontournables pour ce genre d'évènement.

Cette course sera à l'avenir organisée chaque année. Rendez-vous le 9 septembre 2018.





Sportive de haut niveau et entraîneur d'élite

Marjorie LOCK, ceinture noire 5^{ème} Dan, devient la première Directrice Technique Régionale de la Ligue Grand Est de Karaté et Disciplines Associées.

Jamais un entraîneur de Sarralbe n'a atteint ce niveau de compétence.

Jeune, mais avec déjà 30 ans de pratique de karaté, elle débute la compétition très tôt auprès de sa maman Gigi Lock (5^{ème} Dan) et de son papa Jean Luc Carbiner (6^{ème} Dan) qui sont également ses entraîneurs et guides. Elle poursuivra à haut niveau durant de nombreuses années en réalisant plusieurs podiums nationaux et internationaux. Marjorie est inscrite sur la liste ministérielle de jeunesse et sport de 1998 à 2007. Elle obtient son DIF (Diplôme d'Instructeur Fédéral) et son Brevet d'Etat à 18 ans puis poursuit avec un DEJEPS (Diplôme d'État de la Jeunesse de l'Education Populaire et du Sport), une Maîtrise STAPS (Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives) éducation et motricité et devient enseignante EPS (Education Physique et Sportive) certifiée en 2006. Depuis 18 ans maintenant, Marjorie occupe des responsabilités dans son club le «Karaté Do» Sarralbe (responsable de la commission sportive et entraîneur), dans son département (trésorière et responsable de la commission sportive), dans son ancienne ligue (responsable de la commission féminine, entraîneur régional adjointe puis responsable et entraîneur régional). Pédagogue, caractérisée par un réel esprit d'ouverture, et forte de ses expériences, Marjorie se trouve face à un nouveau challenge. Elle aura en charge de manager son équipe technique et d'assurer une relation permanente avec les dirigeants des zones interdépartementales et des comités départementaux.

Une belle réussite pour cette jeune maman sportive qui au quotidien, transmet les valeurs qui lui ont été enseignées par ses parents à tous les jeunes du club local.





La tombe de quatre soldats soviétiques au cimetière de Sarralbe

Le cimetière civil de Sarralbe abrite la tombe de quatre soldats soviétiques morts tragiquement à l'automne 1944. Un seul d'entre eux a été identifié, Alexandre BLUDOW. Ses trois camarades inhumés avec lui restent des soldats inconnus.

Tous les quatre étaient des prisonniers de guerre, détenus au camp de Sarralbe. Maltraités par leurs geôliers, ils étaient contraints à de pénibles travaux dans la région. Profitant des déplacements ou d'un moment d'inattention de la part de leurs gardiens, ils avaient réussi à s'évader et à se cacher à proximité.

Les autorités pourchassaient ces fugitifs qui, pour trouver de la nourriture, devaient sortir de leurs cachettes. Ils couraient alors le risque d'être à nouveau arrêtés ou d'être abattus. C'est le sort malheureux que connaîtront nos quatre soldats.

D'abord enterrés sur les lieux de leur mort, ils seront inhumés le 7 avril 1946, à l'initiative de la municipalité de l'époque, dans leur sépulture actuelle.

Un hommage leur a été rendu le 11 novembre 2017, en présence du vice-consul de Russie Dmitry Turygin, et avec la participation de la chorale Cantilène qui a entonné, a cappella, l'hymne national russe.



Pays d'Albe



Hommage rendu au Capitaine Martin HERLÉ, héros des guerres de la Révolution et du 1^{er} Empire



Le 23 septembre 2017, les autorités civiles et militaires, accompagnées d'un nombreux public et d'une dizaine de représentants de l'association **Le Livre, L'Histoire et L'Obusier** en uniformes du 1^{er} Empire, ont honoré le capitaine d'artillerie de la Garde impériale, Martin Herlé, à l'occasion du 160^e anniversaire de sa mort et de la rénovation de sa tombe.

Le président de la société d'histoire **Les Amis du Pays d'Albe** a rappelé les grandes lignes de sa carrière militaire : **Martin Herlé** naît à Sarralbe dans une modeste famille de bergers, le 28.10.1775. Le 28.05.1790, âgé de 14 ans, il s'engage au **Régiment de Bouillon**, avec lequel il participe en 1792 aux batailles de **Valmy** et de **Jemmapes**.



Martin Herlé embarque en 1798 pour l'**Egypte**. Il combat à la bataille des **Pyramides** et à celle d'**Aboukir** où il est blessé d'une balle dans la poitrine. L'année suivante, au siège de **Saint-Jean-d'Acre**, il est blessé pour la 3^{ème} fois. Martin Herlé est nommé **Chevalier de la Légion d'Honneur** par décret impérial du 1.08.1805.

Le 2.12.1805, il prend part à la bataille d'**Austerlitz**. Devenu officier dans l'artillerie à cheval de la **Garde Impériale**, il participe aux batailles de **Iéna** en 1806, de **Friedland** en 1807 et de **Wagram** en 1809.

Le 11.01.1810, il est nommé **Capitaine d'artillerie** en résidence fixe à Sarrelouis, puis à Metz où il terminera sa carrière militaire le 29.06.1816, à l'âge de 40 ans. Il décède à Rohrbach-lès-Bitche le 26.04.1857 et sera enterré à Sarralbe.

Après la bénédiction de la tombe par l'abbé Sébastien Roch, et le dépôt d'une gerbe par les autorités, la cérémonie s'est terminée par le chant de la Marseillaise et le tir d'une salve d'honneur.

(crédit photos : M.-C. Becker et P. Keuer)



Pays d'Albe

Les Estriche autour de Sarralbe



Le 10 novembre, à l'occasion de leur seconde conférence de la saison, les Amis du Pays d'Albe ont mis en valeur les travaux menés depuis 5 ans par Dominique Franco (membre actif) et Francine Simonin (ethnologue retraitée) sur les Estriche. Sous la forme d'un magnifique montage audio-visuel musical réalisé par Hélène et Jean Imbaut un nombreux public a découvert cette particularité architecturale mosellane.

Alexandre Burtard (Historien de l'art à Paris) et Marie Gloc (Conservatrice à la Drac du Nord-Est) sont venus étayer les propos de nos intervenants. Ce travail collectif remet ainsi en valeur un patrimoine oublié.

Au moment de la reconstruction de nos villages, après les destructions de la guerre de Trente ans, les bâtisseurs venus de différentes contrées ont logiquement utilisé les ressources locales pour édifier leurs maisons (bois, argile, paille mais aussi le gypse pour fabriquer un plâtre artisanal aux multiples propriétés). Dans les villages à proximité de gisements de gypse nommés Gibbsberg, Gibskull (montagne ou trou de gypse), ils ont ainsi construit des dalles en hourdis de plâtre séparant deux niveaux des maisons paysannes, uniquement trouvés à ce jour dans l'actuelle **Moselle germanophone** et parfois richement décorés de motifs religieux, politiques, floraux ou par des scènes de vie (retour des champs, chasse), ou plus communément lisses avec empreintes de tissu.

Une planche sculptée servant de coffrage entre les solives permettait ces moulages visibles aux plafonds. La dalle était néanmoins suffisamment solide pour que l'on puisse marcher dessus à l'étage supérieur. Des traces de ce savoir-faire perdu ont été recensées dans les communes environnantes : Le Val de Guéblange, Honskirch, Hellimer, Puttelange, Hoste, Grostenquin... A ce jour, pas d'Estriche détectés à Sarralbe.



Ces magnifiques vestiges disparaissent au gré des travaux effectués dans ces maisons. Ils sont souvent cachés par des faux plafonds, oubliés et non mis en valeur. Ce patrimoine est pourtant un marqueur de notre culture régionale dont nous pouvons être fiers. Un appel est lancé pour recenser ces trésors oubliés de notre contrée.

Des fragments d'Estriche sont visibles à la Maison des Têtes, à Sarralbe, permettant de mieux comprendre cette technique de construction et d'apprécier la finesse du décor, avec des tableaux pédagogiques expliquant leur origine.

Le plâtre rustique est un remarquable matériau obtenu par cuisson du gypse à environ 300°C, isolant thermique et phonique, ignifuge et régulateur d'humidité.

Nos ancêtres l'avaient compris.



Les Petits Veganne à Sarralbe



Les Petits Veganne c'est avant tout une petite équipe de passionnés

À force de recherches, de tests, de patience et d'investissements, nous avons acquis un savoir-faire nous permettant de mettre au point une gamme de spécialités végétales BIO naturellement sans GLO (Gluten, Lait, Œuf) et compatible avec l'alimentation vivante.

C'est avec une immense joie, que nous pouvons désormais commercialiser nos créations à pâtes persillées, à croûtes fleuries et à tartiner... A consommer comme de vrais fromages !

La passion pour les goûts fromagers authentique nous guide dans de nombreux tests pour que nous puissions développer notre gamme afin de toujours plus surprendre notre clientèle. Nous restons cependant très exigeants envers nos produits et nous-mêmes. Nous recherchons continuellement à nous perfectionner afin de pouvoir proposer à nos clients des spécialités végétales d'exception !

Anne & Yannick



22, rue du Père Arthur Bohn à Sarralbe



Fête du cochon à Eich

La fête du cochon est une tradition qui perdure à Eich depuis de longues années. Organisée chaque année au mois d'août, la fête du cochon associe également à cette journée la fête du vélo.

En effet, la section cyclotourisme de l'Amicale Inéos permet aux amateurs de la petite reine de se lancer sur de multiples circuits jalonnés afin de s'adonner à leur sport favori dès 7 h 30.



A midi, des jambons à la broche en quantité suffisante sont servis, le tout accompagné par l'orchestre Violetta. L'après-midi est ensuite consacrée à la promenade ou à la pétanque.

En soirée, sont servies : pizzas, flammes et saucisses, à la plus grande joie des convives, dans une ambiance champêtre.





Opération Repair Café Réparer au lieu de jeter

«A l'origine de notre association il y avait un groupe de jeunes mamans qui préconisaient l'allaitement maternel et qui dans un but écologique et de retour aux valeurs de la nature favorisaient le faire soi-même...comme les savons, les meubles en carton et autres produits non nocifs pour la nature» explique le responsable de l'association Laurent Barthel. «Avec l'opération Repair Café, deux tonnes de déchets ont pu être évitées lors des dix dernières séances».

En partenariat avec la commune, l'association «Les petites mains» a organisé une journée «Repair Café» le dimanche 5 novembre de 8 h à 20 h 30.

Nombreux sont ceux qui ont poussé la porte de la salle socio-culturelle apportant avec eux leur «objet» à réparer. Les ateliers concernent divers domaines : couture, informatique et électronique, bois et colle, machines à coudre et vélo.

Pendant que les réparateurs bénévoles s'activaient à redonner une deuxième vie à ces objets, les clients patientaient autour d'un café-gâteau ou profitaient de l'occasion pour recevoir quelques conseils de bricolage.

C'est donc dans une ambiance musicale, d'entraide et d'échanges que l'opération «Repair Café» a vu passer 108 objets entre les mains des «REPAIRateurs» et a ainsi pu éviter 189 kg de déchets, pour la plus grande satisfaction de tous les participants.





17^e édition du salon des arts de la table et de la gastronomie

La 17^e édition du salon des arts de la table et de la gastronomie s'est déroulée à Sarralbe au centre culturel et sportif les 11 et 12 novembre 2017. Comme chaque année, le public a largement répondu présent à cette manifestation.

Une quarantaine de producteurs étaient présents, pour la plupart des fidèles, mais également quelques nouveaux exposants, qui n'ont pas regretté le déplacement.

Du salé au sucré, les spécialités les plus insolites se trouvaient à portée de main : fromage de chèvre cendré, huîtres, bière au jus de mirabelle, foie gras, asperges aigres-douces, chocolat, vins, champagne, ...

Le dimanche était consacré aux démonstrations culinaires. Arnaud Bour avec sa ballotine de foie gras et compote de fruits. D'autres démonstrations lui ont succédé : Romain Quenzen en maîtrise chez le pâtissier chocolatier Jean-Charles Lemoy qui a expliqué les différentes étapes pour la réalisation d'une guimauve. Enfin Claude François de la pizzeria La Casa de Sarah a présenté au public sa pizza bio.

A l'extérieur, le public a pu admirer la sculpture sur glace exécutée par Jean-Charles Lemoy, champion du monde de sculpture sur glace.

Rendez-vous l'année prochaine les 10 et 11 novembre 2018.





Le repas des anciens

La municipalité de Sarralbe a honoré les seniors de la ville au cours de la fête de Noël qui s'est tenue dans la salle socioculturelle. Monsieur Pierre-Jean DIDOT, maire, a souligné quelques données significatives : 566 personnes sur la commune sont âgées de plus de 70 ans, soit 206 hommes et 360 femmes. Et la commune compte 51 personnes âgées de plus de 90 ans dont 11 hommes et 40 femmes. La doyenne de la ville est Mme LAURENT Joséphine née LANGENFELD qui a eu la joie de fêter ses 103 ans et le doyen est M. STEINBACH Willy qui a fêté ses 97 ans. Parmi les personnes présentes dans la salle ont été honorés la doyenne et le doyen de la Salle respectivement Mme GILLET Alice, 93 ans et M. BRUA Robert, 93 ans ainsi que les personnes âgées de plus de 85 ans, à savoir : Mesdames MATHIAS Suzanne, ERTZSCHEID Renée, FREYERMUTH Marie, UNTEREINER Marie Louise, VOISIN Eliane, OLIER Andrée, CALCATERRA Anita, MATHIAS Odile, DOLISY Yvonne, TRIPOTIN Cécile, WERQUET Odette, SCHNEIDER Rose, FINCK Yvette, HERBETH Monique et MM. STEININGER Valentin, MATHIAS Laurent, CLEMENT Julien, MATHIAS André, KIPPER Albert.



Un violoniste a agrémenté l'après-midi en interprétant divers thèmes musicaux appréciés par les 195 convives présents au repas. La commune a également prévu un colis de Noël pour les personnes qui n'ont pas pu être présentes à la fête, de même que pour les résidents de la Maison de Retraite St Joseph.





Musique celtique

Un voyage initiatique dans l'univers de la musique celtique

Le 15 juillet, **Les Chum's**, une bande de potes musiciens, d'inspirations artistiques diverses, tous enrichis des musiques du monde, par leurs origines, par leurs voyages et travaux musicaux... et amoureux fou de la musique d'Irlande... et de sa fête nous ont fait vivre une fabuleuse soirée « ambiance pub irlandais » !



Le 22 juillet, **Cécile Corbel** harpiste depuis l'âge de 15 ans, native de Pont-Croix, dans le Finistère nous a immergés en compagnie de son quintet dans la magie intimiste de l'univers celtique. Telle une magicienne touchée par la grâce **Cécile Corbel** a mené son public avec charme et délicatesse au travers de sombres forêts brumeuses peuplées de trolls et d'elfes enchanteresses.



Le 29 juillet **Calum Stewart** et ses deux musiciens nous ont proposé un voyage musical au travers des vastes landes de son Ecosse natale. Accompagné de son **Uilleann Pipes**, instrument emblématique dans le monde celtique, **Calum Stewart** nous a ouvert l'horizon de la musique celtique traditionnelle.





Concert de musique classique du 7 octobre 2017

Avec au programme, en ouverture du concert, la 3ème Suite de « Water Music » de G. F. Haendel puis le Concerto N°2 de S. Rachmaninov et après la pause la Symphonie N°9 « Du Nouveau Monde » de A. Dvorak, la soirée musicale organisée en collaboration avec Le Festival de Fénétrange s'annonçait d'emblée comme mémorable. Mais celle-ci, avec Jonathan Fournel au piano dans Concerto N°2 de S. Rachmaninov peut, sans paraître présomptueux, être qualifiée de fabuleuse et d'inoubliable.

En effet, c'est désormais un privilège rare que d'avoir l'opportunité d'écouter dans notre petite ville provinciale ce jeune pianiste originaire de notre proche région.

Jonathan Fournel est né le 2 octobre 1993 à Sarrebourg.

Son cursus de piano débute en octobre 2000 dans la classe de Marianne Henry, au Conservatoire de Sarreguemines où enseigne son père puis, se poursuit en 2001 au Conservatoire de Strasbourg dans la classe de Stéphane Seban, tout en suivant des cours particuliers avec Patricia Pagny. Désormais Jonathan Fournel parcourt le monde et se produit sur les plus prestigieuses scènes internationales.

Incontestablement cette troisième année de collaboration entre le « Festival de Fénétrange » et la ville de Sarrebourg aura encore été un événement d'anthologie et gageons que les partenariats futurs nous mèneront vers d'autres sommets musicaux.





Sortie en forêt Ecole maternelle Bellevue

Le mardi 17 octobre dans l'après-midi, les élèves de la classe de Mme Bauer ont fait une sortie dans la forêt Saint-Hubert de Sarralbe. Ils ont admiré les belles couleurs de l'automne, écouté les bruits de la forêt, humé les senteurs, et découvert quelques champignons. Ils ont dessiné les arbres au fusain, ont ramassé des feuilles, des branches, des fruits, des écorces, de la mousse ... afin de fabriquer un «attrape-forêt». Une après-midi riche et agréable pour chacun, avec le désir des enfants de revenir....



Saint-Nicolas



St-Nicolas, patron des écoliers..., c'est sur cet air que le 5 décembre, St-Nicolas a été accueilli chaleureusement dans les écoles de la commune, même en version allemande. D'autres ont écouté attentivement l'histoire de St-Nicolas, racontée par une maîtresse. Comme le veut la tradition, mais aussi pour les récompenser, le St-Nicolas a remis à chacun, pain d'épices et clémentines.





NOM - PRÉNOMS		DATE DU MARIAGE
MAXIMINI Laura, Liliane	♥ CRONAUER Justine	15 février 2017
CLAUS David	♥ ARCEL Blandine, Lucie	18 février 2017
RIGAUX Patrick, Jean	♥ VLAD Daniela	08 avril 2017
GÖLPUNAR Ali Can	♥ KADDOUR SIDOUR Lalia	29 avril 2017
HELD Grégory	♥ VANNACHONE Southypha	06 mai 2017
FORMERY Cyrille	♥ LUO Jinmei	10 juin 2017
BONNET Patrick, Christian, Lucien	♥ FAVOT Angélique, Sandrine, Liliane	24 juin 2017
BLAISE Jean-Marc	♥ BECHER Lucienne, Edith	30 juin 2017
BERND Jonathan	♥ GROSS Nathalie	15 juillet 2017
BLUM Yann, Pascal	♥ PIERROT Rébecca	22 juillet 2017
CARON David	♥ JAMBOR Valérie, Joëlle	05 août 2017
PAMPOUILLE Anthony, Pierre, Gérard	♥ GAULTIER Cora, Gwenaëlle	19 août 2017
SCHOCH Arnaud	♥ FETIQUE Sarah	19 août 2017
RICHIER Bruno, Michel	♥ ZIPPEL Sandrine	26 août 2017
KLEINHENTZ Jérémy, Pierre	♥ GAUTIER Christelle	09 septembre 2017
MINDÉ Christophe, Benoît	♥ BRUNNER Sabata	14 octobre 2017





Liste des Naissances de l'année 2017

Nom de l'enfant	Prénoms de l'enfant	Date/lieu de naissance
BARAKOWSKY	Keyss, Rose, Mallory	01/01/2017 - SARREGUEMINES
GORID	Noé	02/01/2017 - SARREGUEMINES
KOENIG	Lisa	16/01/2017 - SARREGUEMINES
SCHWARTZ	Liza	05/02/2017 - SARREGUEMINES
AUBRY	Louna	28/02/2017 - STRASBOURG
HEN	Aliana, Sylvie, Janine	03/03/2017 - FORBACH
HEYMES	Elena, Laury	03/03/2017 - SARREGUEMINES
FEUERSTOSS	Tyméo	20/03/2017 - SARREGUEMINES
VANNIER	Eden	22/03/2017 - SARREGUEMINES
BOUR	Noémie	06/04/2017 - SARREGUEMINES
MATTA	Mélyne	16/04/2017 - SARREGUEMINES
ROUDAIRE	Gabriel, Simon, Robert	21/04/2017 - SAINT-AVOLD
HEYDEL	Rayan, Fabrice	30/04/2017 - SARREGUEMINES
GERING	Eloi, Jean, Lothaire	02/05/2017 - SARREGUEMINES
LABATTU	Santiana	19/05/2017 - SARREGUEMINES
BOUTTON	Paul Dominique, Hubert	01/06/2017 - FORBACH
HOPP	Yaron, Christopher	07/06/2017 - SARREGUEMINES
AKTAS	Evan	12/06/2017 - SARREGUEMINES
KESSLER	Eléna, Caroline	13/07/2017 - SARREGUEMINES
GOMEZ	Benjamin	14/07/2017 - FORBACH
GOMEZ	Elise	14/07/2017 - FORBACH
REICHERT	Leane	14/07/2017 - SARREGUEMINES
HODY	Lisa	26/07/2017 - SARREGUEMINES
WERQUET	Nolwenn	03/08/2017 - SARREGUEMINES
KINNER	Emeric	29/08/2017 - SARREGUEMINES
CASULA	Gennaro	01/09/2017 - SARREGUEMINES
CHARRA	Iris	07/09/2017 - SARREGUEMINES
LANGENFELD	Jules	22/09/2017 - SARREGUEMINES
WERQUET	Milan, Christian	23/09/2017 - SARREGUEMINES
SACIRI	Remziya	30/09/2017 - SARREGUEMINES
KIENER	Mia	06/10/2017 - STRASBOURG
ÖZTÜRK	Almila	10/10/2017 - SARREGUEMINES
SCHEIDECKER	Pierrick	11/10/2017 - SAINT-AVOLD
CLEMENT	Andréa, Irène	26/10/2017 - SAINT-AVOLD
TUFAN	Arden	06/11/2017 - SARREGUEMINES
PHILIPPI	Liya	24/11/2017 - SARREGUEMINES





Liste des Décès de l'année 2017

Nom et prénoms	Date et lieu de décès	Age
NIEDERLENDER André, Nicolas	08/01/2017 - PUTTELANGE AUX LACS	89 ans
HALB née BARBICHE Madeleine, Cécile	14/01/2017 - SARRALBE	91 ans
SOYER née HENN Denise, Marie	16/01/2017 - PUTTELANGE AUX LACS	89 ans
DROSS née HERBETH Marie, Jeanne	25/01/2017 - SARRALBE	87 ans
MULLER née BERG Joséphine, Marie	26/01/2017 - SARRALBE	80 ans
WILPERT née DUBOIS Germaine, Joséphine	30/01/2017 - SARRALBE	90 ans
KONANZ Alfred, Laurent	31/01/2017 - BITCHE	82 ans
KIEFFER née PRIM Marie, Thérèse	05/02/2017 - SARREGUEMINES	83 ans
STROH Jean, Charles	05/02/2017 - VANDOEUVRE LES NANCY	66 ans
GRAFF Pierre, André	06/02/2017 - SARREGUEMINES	71 ans
TRAMPERT Alfred, Joseph, Louis	17/02/2017 - FORBACH	59 ans
TAESCH Marie, Louise	19/02/2017 - SARRALBE	89 ans
LÉGER Dominique	21/02/2017 - VANDOEUVRE LES NANCY	61 ans
PFEIFFER Roselyne, Marie-José, Léonie	25/02/2017 - SARRALBE	78 ans
KLEIN Roland	28/02/2017 - SARREGUEMINES	73 ans
SCHALLER Roger, Lucien	08/03/2017 - SAINT-MARTIN	64 ans
HITZ Daniel, Pierre	09/03/2017 - FORBACH	68 ans
ZEYER René, Amédée	18/03/2017 - SARREGUEMINES	83 ans
HAELBERG née WEBER Sophie, Ida, Dorothée	29/03/2017 - SARRALBE	94 ans
HENNARD André, Victor	01/04/2017 - SARRALBE	85 ans
BOCK née ZIMMER Geneviève, Lucie, Eugénie	08/04/2017 - SARRALBE	77 ans
GILLOT Sylvain, Michel	09/04/2017 - SARRALBE	30 ans
RIFF née PONTES Gervaise	11/04/2017 - SARREGUEMINES	79 ans
PRIEUR James, Jean	14/04/2017 - SARREGUEMINES	73 ans
LUDMANN Robert, Eugène	22/04/2017 - SARREGUEMINES	88 ans
CHAUMONT née SCHWARTZ Yvonne	28/04/2017 - SARRALBE	82 ans
WELLENREITER Raymond, Joseph	29/04/2017 - SARRALBE	89 ans
YOUSSEF Mohamed ben Hassen	05/05/2017 - STRASBOURG	81 ans
PORT née WEBER Cécile, Anne	06/05/2017 - SARREGUEMINES	93 ans
BURGER née WOLLENSCHNEIDER Anne, Paulette	07/05/2017 - SARREGUEMINES	89 ans
PFAADT Alfred, Eugène	10/05/2017 - SARRALBE	80 ans
BURGER Françoise, Cécile, Marie	17/05/2017 - FREYMING MERLEBACH	61 ans
MULLER Denis, Marcel, Clément	17/05/2017 - STRASBOURG	66 ans
GUÉROLD née HEYDEL Marie, Louise	29/05/2017 - ARS-LAQUENEXY	74 ans
WOLLENSCHNEIDER née MIECZNIKOWSKA Janine, Waleria	05/06/2017 - SARRALBE	88 ans
BEHR Théophile, Charles	09/06/2017 - SARRALBE	88 ans
SCHLOSSER René, Guillaume, Jacques, Marie	14/06/2017 - SARRALBE	94 ans
SCHUMMER née SEYLER Anne, Elisabeth	16/06/2017 - SARRALBE	91 ans
ENSMINGER René, Emile	29/06/2017 - SARRE-UNION	97 ans
ORVEN Marcel	24/07/2017 - SARREGUEMINES	59 ans
KASPAR née BIRRINGER Anne, Hortense	28/07/2017 - SARRALBE	89 ans
CAREL née MULLER Lucie, Clémence	01/08/2017 - SARRALBE	87 ans
PORT née WEIDMANN Armande, Irène	02/08/2017 - SARRALBE	92 ans
DIDIOT Pierre	22/08/2017 - SARRALBE	96 ans
WENDELS née OSSWALD Marie, Louise	22/08/2017 - SARRALBE	83 ans
MULLER René, Joseph	28/08/2017 - SARREGUEMINES	81 ans
CHARPENTIER Charles	30/08/2017 - SARRALBE	95 ans
MORVILLE Marcel, Eugène	30/08/2017 - SARRALBE	81 ans
KOEHNEN née PFEIFFER Louise	13/09/2017 - SARRALBE	89 ans
CHAUSFOIN née MENGES Juliette, Liselotte	23/09/2017 - SARRALBE	86 ans
POLLET née WELLENREITER Clémentine	28/09/2017 - SARREGUEMINES	86 ans
BARBICHE née HERBETH Madeleine, Jeanne, Marie	29/09/2017 - SARRALBE	89 ans
BOHAIN née BAUMANN Paulette, Jeanne	06/10/2017 - SARRALBE	81 ans
MICHEL Jean	08/10/2017 - SARRALBE	69 ans
SCHAAB née PERET Maria, Pauline, Ghislaine	14/10/2017 - SARRALBE	97 ans
JANSEM née GROSS Marie, Thérèse	21/10/2017 - SARRALBE	94 ans
REDINGER Etienne, Jean, Nicolas	24/10/2017 - STRASBOURG	81 ans
SOULIER Jean-Marie	01/11/2017 - SARRALBE	68 ans
BOENIGEN née PORT Marie, Louise	05/11/2017 - SARREGUEMINES	90 ans
PORT Denis, Marcel	12/11/2017 - SARRALBE	69 ans
MILBACH née MULLER Yvonne, Lucie	19/11/2017 - SARRALBE	95 ans
NICAISE née KLEIN Angèle, Marie, Jeanne	24/11/2017 - SARRALBE	88 ans
RIGAUX née SCHMITT Mariette	30/11/2017 - SARRALBE	76 ans
JEANPERT Georges, Louis	07/12/2017 - SARREGUEMINES	88 ans
MERTEL Germain, Joseph	09/12/2017 - SARREGUEMINES	74 ans



Calendrier des fêtes 2018

Dates	Organisateur	Manifestations
13-janv	Orchestre philharmonique de Strasbourg	Concert du Nouvel An
7-févr	MJC	Spectacle Jeune Public
14-févr	Secours catholique	Bol de riz
17-févr	Amicale des sapeurs-pompiers	Kappensitzung
25-févr	Musique municipale	Concert à l'hôpital de Sarralbe
4-mars	Troupe théâtrale de Holving / Club du 3e âge	Théâtre en platt
10-mars	Troupe théâtrale d'Achen	Théâtre en platt
16-mars	Ecole de musique et de danse	Soirée de la Saint-Patrick
2-avr	Ville de Sarralbe	Braderie de Pâques
4-avr	Ecole de musique et de danse	Concert de printemps
8-avr	AS Rech	Marché aux puces
15-avr	Club canin	Concours RCI & pistage FCI
22-avr	COS Volley-ball	Tournoi de printemps
27-avr	Les Amis du Pays d'Albe	Conférence guérisseurs contre sorciers
29-avr	Foyer d'Eich	Fête de la choucroute
6-mai	Chorale Cantilène	Concert de printemps
10-mai	AMA	Vide câles et greniers
27-mai	Ville de Sarralbe	Braderie
16-juin	COS Volley-ball	Tournoi de beach volley
16-juin	Ecole de musique et de danse	Gala de danse
21-juin	Ville de Sarralbe	Fête de la musique
1-juil	AS Rech	Tout le village joue au foot
1-juil	Musique municipale	Concert à l'AS Rech
8-juil	Amicale des sapeurs-pompiers	Portes ouvertes
8-juil	AAPPMA	Concours de pêche jeunes
13-juil	Ville de Sarralbe	Feu d'artifice & bal populaire
29-juil	MJC	Marche populaire
12-août	Foyer d'Eich	Fête du cochon
15-août	AAPPMA	Concours de pêche au coup
2-sept	MJC	Marché aux puces
9-sept	Club Omnisports de Sarralbe	10 kms de Sarralbe
16-sept	Secours catholique	Couscous
11-nov	Ville de Sarralbe	Salon de la gastronomie et des arts de la table
12-nov	Ville de Sarralbe	Braderie
16-nov	Association des arboriculteurs	Soirée Beaujolais nouveau et jus de pomme
17-nov	Musique municipale	Concert de la sainte Cécile
24-nov	Troupe théâtrale de Grundviller	Théâtre en platt
25-nov	Chorale Cantilène & les bénévoles de l'après-midi crêpes	Marché de Noël & après-midi crêpes
2-déc	Ville de Sarralbe	Repas des anciens
7-déc	COS Volley-ball	Tournoi de fin d'année